



# CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS PAR ÉQUIPE ET INDIVIDUELS 2024 CRITÈRES DE SÉLECTION (Approuvés en octobre 2023)

## PRÉAMBULE :

Squash Canada a établi ces critères de sélection afin de garantir un processus transparent pour la sélection de l'équipe canadienne la plus susceptible d'accéder au podium aux Championnats du monde juniors par équipe et individuels. La Fédération mondiale de squash (FMS) accorde à chaque organisme national de squash quatre (4) places pour les Championnats du monde juniors par équipe et les Championnats du monde juniors individuels, et deux (2) places supplémentaires pour les Championnats du monde juniors individuels. Ces six (6) places totales par genre identifié seront octroyées sur la base des critères suivants.

## AUTORITÉ EN MATIÈRE DE SÉLECTION :

Le conseil d'administration de Squash Canada a délégué le pouvoir de prendre toutes les décisions en vertu de la présente politique au Comité du cheminement des juniors et des athlètes, en consultation avec le gestionnaire du développement des athlètes.

- L'entraîneur des Championnats, en consultation avec le gestionnaire du développement des athlètes, a le pouvoir de déterminer l'ordre de jeu et de décider quels 3 des 4 joueurs joueront dans chaque ronde.
- Toute modification nécessaire à la présente politique sera immédiatement affichée sur le site Web de Squash Canada.

## ÉVÉNEMENT ET COÛTS :

- Les Championnats du monde juniors individuels et par équipes 2024 de la FSM se dérouleront à Houston, aux États-Unis, à des dates à déterminer, en 2024.
- Notamment, pour chaque tour des Championnats par équipe, seuls 3 des 4 joueurs de l'équipe concourent.
- Les joueurs sélectionnés pour l'équipe devront verser jusqu'à 3 000 \$ en frais de participation, le reste des dépenses étant couvert par Squash Canada (sous réserve de modifications). Ce montant peut être entièrement payé par l'athlète; Squash Canada suggère toutefois d'organiser une collecte de fonds pour couvrir ce coût, et Squash Canada apportera son soutien par l'intermédiaire de la plateforme de dons de l'organisation.
- Les joueurs individuels sélectionnés participeront sur une base autofinancée et sont encouragés à collecter des fonds par le biais de dons à Squash Canada afin de réduire les coûts comme les frais d'inscription, d'uniforme et d'entraînement.

## ADMISSIBILITÉ :

Pour être admissible à la sélection, un joueur doit :

- Satisfaire aux critères d'admissibilité relatifs à l'âge, tels que déterminés par la Fédération mondiale de squash (FMS), à savoir : être âgé de moins de 19 ans le dernier jour prévu de la compétition.

- Être citoyen canadien ou résident permanent du Canada, ou avoir résidé au Canada pendant au moins trois (3) ans sans interruption immédiatement avant les Championnats du monde juniors (les résidents qui sont au Canada en tant qu'étudiants ou qui sont des travailleurs temporaires ne sont pas admissibles). Nonobstant ce qui précède, un junior qui est étudiant, mais qui réside au Canada avec un parent qui est résident permanent du Canada ou qui a été résident du Canada pendant au moins trois (3) ans ne sera pas disqualifié.
- Être membre en règle d'une association provinciale ou territoriale de squash.
- Payer tous les frais exigés.
- Satisfaire aux critères d'admissibilité du pays hôte et de la fédération pour l'entrée et la participation, ainsi qu'aux politiques de vaccination contre la COVID-19 du pays hôte et de Squash Canada, le cas échéant.
- Un joueur n'est pas admissible à représenter le Canada s'il a représenté un autre pays au cours des trois années précédant la date de début dans un championnat international de squash par équipe ou individuel reconnu (c.-à-d. Championnats du monde de la FSM, Championnats panaméricains par équipe ou individuels, matchs officiels entre fédérations nationales membres de la FSM dans n'importe quel groupe d'âge). Il/elle doit être jugé(e) admissible à représenter le Canada conformément au règlement des championnats de la FSM, règlement K : Admissibilité.
- Voir : <https://www.worldsquash.org/world-championship-regulations-2/>

## PROCESSUS DE SÉLECTION :

La sélection se fera dans l'ordre suivant :

- Les trois (3) joueurs du CNJ U19 les mieux classés seront sélectionnés pour les Championnats du monde de l'équipe junior pour le Canada.
- Un (1) joueur des Championnats d'équipe sera choisi à la discrétion du Comité du cheminement des athlètes et des juniors, en fonction du classement du CNJ, du classement Club Locker, des résultats des face à face, de l'expérience internationale, des joueurs de squash des universités canadiennes et/ou des collègues américains, et de l'admissibilité aux futurs Championnats mondiaux par équipe.
- La cinquième (5e) place sera attribuée à la quatrième position ou au joueur suivant au classement du CNJ, qui sera un joueur de réserve qui prendra part au voyage (autofinancé).
- La sixième (6e) place, et toute autre place non comblée, sera déterminée par des choix discrétionnaires du Comité du cheminement des athlètes juniors, en tenant compte des joueurs de squash des universités canadiennes et/ou des collègues américains, du classement du CNJ, de la sélection des joueurs dans les équipes panaméricaines juniors et/ou mondiales juniors des années précédentes, ainsi que des joueurs qui seraient admissibles, en raison de leur âge, à être sélectionnés au sein de l'équipe canadienne des Championnats du monde juniors de l'année suivante.
- Si des joueurs sont à égalité au chapitre de la moyenne des points au classement du CNJ, les cotes des joueurs seront utilisées pour les départager, et le joueur le mieux classé sera sélectionné pour faire partie de l'équipe.
- Pour confirmer son acceptation de la sélection et pour « réserver » sa place, chaque joueur devra soumettre à Squash Canada un dépôt de garantie de 500 \$ dans les deux semaines suivant l'acceptation de sa sélection. Ce dépôt ne pourra être remboursé que si le joueur subit une blessure documentée ou en cas d'autres circonstances atténuantes, et ce, à la seule discrétion du Comité du cheminement des juniors et des athlètes.
- Les joueurs susmentionnés devront confirmer ou infirmer leur participation dans les 72 heures suivant l'invitation de Squash Canada.

## DISPOSITIONS RELATIVES AUX BLESSURES ET AUX CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES :

Si un joueur n'est pas en mesure de participer au nombre requis d'événements de sélection désignés en raison d'une blessure ou d'une circonstance atténuante et qu'il souhaite être considéré pour la sélection, le joueur doit soumettre une demande d'exemption en raison de blessure ou de circonstance exceptionnelle à [samantha.cornett@squash.ca](mailto:samantha.cornett@squash.ca) au plus tard à 23 h 59 HE le dernier jour des Championnats canadiens juniors de squash de l'année de la sélection, accompagnée de la documentation médicale pertinente et de tout autre document. L'acceptation ou le rejet de la demande est laissé à l'entière discrétion du Comité du cheminement de l'athlète junior.

## CONDITIONS DE MAINTIEN ET DE RETRAIT DE LA SÉLECTION :

À la sélection et afin de rester dans l'équipe des Championnats du monde juniors, un joueur doit :

- Posséder un numéro d'identification personnel de la FSM (SPIN) valide.
- Signer un accord de l'athlète de Squash Canada
- Fournir à Squash Canada tous les documents requis (dossier médical, certificat de naissance, etc.)
- Participer à tous les événements, activités et réunions de l'équipe des Championnats du monde juniors.
- S'assurer d'avoir l'équipement, les vêtements et les fonds nécessaires.
- Respecter toutes les règles établies par Squash Canada.
- Aider Squash Canada dans ses projets de relations publiques et de collecte de fonds, au besoin.
- Payer tous les frais requis (c.-à-d. les cotisations des joueurs).
- Accepter en tout temps de prendre connaissance du Code de conduite de Squash Canada, de la politique en matière de discipline et de plaintes, de la politique d'appel et de toutes les autres politiques, règles et règlements de l'organisation, et de s'y conformer rigoureusement. De plus, tous les athlètes qui ont été sélectionnés ou qui ont reçu l'aval de Squash Canada sont tenus d'adhérer et de consentir au CCUMS (Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport).

Une fois sélectionné pour faire partie de l'équipe, un joueur peut se retirer ou être exclu pour les raisons suivantes :

- Violation de l'accord de l'athlète avec Squash Canada
- Manquement aux normes minimales d'entraînement établies par l'entraîneur-chef
- Manquement aux règles de l'équipe et aux politiques et procédures de Squash Canada.
- Le fait de ne pas être prêt pour la compétition avant l'événement. Les joueurs qui ne sont pas prêts pour la compétition en raison d'un manque de forme physique, d'une blessure ou d'une maladie peuvent être retirés de l'équipe des Championnats du monde juniors. Il incombe au joueur de signaler immédiatement toute blessure, toute maladie ou tout changement d'entraînement susceptible d'affecter sa capacité à concourir au plus haut niveau.
- Retrait volontaire/retraite
- Déclarations frauduleuses
- Si un joueur doit être retiré, le comité du cheminement des athlètes juniors aura le pouvoir discrétionnaire de retirer le joueur de l'équipe des Championnats du monde juniors, à condition que le joueur ait la possibilité d'être entendu, et de le remplacer par le joueur de réserve qui ne prend pas part au voyage. Autrement, le joueur peut être retiré de l'équipe des Championnats du monde juniors conformément à la politique de Squash Canada en matière de discipline et de plaintes et/ou conformément à l'accord de l'athlète de Squash Canada.